

G.E.I.S.T.93 Groupe d'Etude pour l'Insertion Sociale des Trisomiques

Siège social:

30, rue Rochebrune

93100 MONTREUIL

Tél: et Fax: 01/48/57/66/86

SIRET:384096426

ASSEMBLEE GENERALE

15 MAI 1998

Avant de démarrer cette assemblée générale, je tenais à faire un bref rappel historique pour apporter quelques informations aux nouveaux arrivants.

Le GEIST a donc été créé en 1987, par un groupe de parents et d'amis d'enfants porteurs de trisomie 21. L'objectif de l'époque a été déterminé après avoir constaté que les structures pouvant accueillir ces enfants étaient insuffisantes et ne correspondaient pas toujours à ce que nous souhaitions pour nos enfants. Après avoir rencontré plusieurs GEIST de France, nous avons décidé de créer le GEIST de Seine Saint Denis. Nous souhaitions ouvrir une classe d'intégration scolaire et un service de soins spécialisé à domicile pour enfants porteurs de trisomie 21. Après multiples péripéties et négociations avec les différentes administrations, le SESAD ouvrait ses portes en janvier 1992, et la classe en mars de la même année. Le SESAD pouvait suivre 30 enfants "trisomiques ou présentant de potentialités analogues", âgés de 0 à 12 ans. La classe pouvait accueillir au maximum 12 enfants "trisomiques ou présentant des potentialités analogues", âgés de 6 à 12 ans.

L'association est, depuis cette date gestionnaire du SESAD, la classe est aujourd'hui dépendante, comme les autres classes, de l'Education Nationale.

La situation de ce début d'année 1998 est pour l'association et pour le SESAD, bien plus confortable que celle de l'an passé:

Les adhérents deviennent plus nombreux, nous aimerions bien sûr que les parents usagers du SESAD et des "non parents-professionnels" nous rejoignent, mais quelques jours avant l'assemblée générale, nous atteignons la cinquantaine d'adhérents, ce qui est important, en comparaison des années antérieures, et des autres GEIST d'Ile de France.

En ce qui concerne le SESAD, qui est resté sans direction pendant quasiment une année, il est peut être nécessaire de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 1998, Madame Dominique LEMAIRE en est Directrice. Chaque membre de l'équipe, qui a assuré un intérim long et difficile mais efficace peut depuis cette date se consacrer entièrement à ce pour quoi il avait été recruté. Les appels téléphoniques ne se trouvent que rarement confrontés au répondeur. Les communications sont directes entre le SESAD et les familles.

Les détails de fonctionnement du SESAD seront abordés par Madame la Directrice du SESAD.

Comme l'an dernier, je souhaiterai insister sur la composition du conseil d'administration du GEIST. Il est, statutairement composé pour moitié de parents, et pour moitié de non parents d'enfants porteur de trisomie 21. Nous l'avons mentionné dans la lettre de convocation, il s'agit d'une clause très importante pour nous. En effet, la richesse de l'apport de personnes non confrontés quotidiennement aux difficultés de parents, leur regard extérieur, nous permettent de conserver un minimum d'objectivité. Cependant, il reste difficile de mobiliser des non-parents comme administrateurs. Cet engagement est difficile à maintenir dans le temps. Ceci peut être considéré comme un appel au peuple.

Je terminerai cette introduction par deux informations: la première est que l'adresse du siège social n'a pas été modifiée cette année, contrairement aux années précédentes, la deuxième est que le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter les cotisations. Il est sans doute nécessaire de rappeler que celles-ci n'ont pas augmenté depuis la création de l'association, c'est à dire depuis 1987. Cette augmentation sera effective à partir de 1999. Les tarifs seront alors de 300 fr. par personne seule, au lieu de 250 fr. et de 400 fr. par couple au lieu de 350 fr. Ces tarifs comprennent l'abonnement à la revue fédérale GEIST Soleil.

SESAD DU GEIST
 64 rue Lénine
 93170 Bagnolet
 01 49 93 60 16

BILAN D'ACTIVITE

1997-1998

Le poste de **direction** n'est plus vacant depuis Janvier 1998.

Madame Lemaire ayant proposé sa candidature et l'équipe décidé de tenter cette expérience avec elle, elle a quitté ses fonctions d'orthophoniste le 31 Décembre 1997.

Le recrutement de sa remplaçante ne fut pas très facile, Madame Thomas a pris son poste à la rentrée des vacances de Pâques. Il y a donc eu une interruption longue dans les prises en charge individuelles, par contre tous les groupes ont été assurés.

Actuellement l'équipe est composée:

- d'une direction à temps plein
- d'un agent administratif à 0,25 temps plein (1/4 temps)
- d'un médecin psychiatre à 0,25 temps plein (1/4 temps)
- d'une psychologue à 0,30 temps plein
- de deux orthophonistes à 1,10 temps plein (3/4 temps + 1/3 temps)
- d'une psychomotricienne à 0,50 temps plein (1/2 temps)
- d'une éducatrice spécialisée à 0,75 temps plein (3/4 temps).

L'extension de 6 places proposées (7 acceptées par la DDASS) étant acquise depuis le 1er Mai 98 les postes vont être modifiés:

certaines membres de l'équipe augmentent leur temps:

- .agent administratif +0,15 ETP
- . psychiatre +0,08 ETP
- .psychologue +0,10 ETP
- .orthophoniste +0,17 ETP

nous embauchons un(e) éducateur(trice) à 1/2 temps
 et une psychomotricienne à 1/2 temps.

Jusqu'au 1er Mai nous avons reçu 30 enfants trisomiques (6 ont été admis depuis Septembre

- 6 en école maternelle
- 7 en crèche
- 6 à domicile.

(Les enfants se répartissent ainsi : 15 "bébés", 5 "moyens", 10 "grands".)

2 enfants sont admis ces jours-ci et 4 seraient susceptibles de rentrer très prochainement.

Cette extension nous permettra d'accueillir des enfants trisomiques ou de potentialité équivalente comme l'a toujours stipulé notre agrément.

2 orientations sont prévues pour Septembre.

Les projets de soins élaborés en synthèse sous la responsabilité du médecin nous ont permis de proposer cette année aux enfants:

- Des prises en charge individuelles:

@ séances individuelles en orthophonie, psychomotricité ou éducation spécialisée.(Prises en charge à domicile , au SESAD ou sur le lieu d'intégration).

@ consultations individuelles avec le médecin psychiatre ou la psychologue.

@ nous avons renouvelé l'expérience de l'année dernière: rencontres entre divers intervenants et des parents.

- Des prises en charge groupales des enfants:

@ groupe verbo-tonale animé par les 2 orthophonistes.(4 enfants de la CLIS y participaient)

@ groupe parole animé par le médecin et la psychologue.(enfants de la CLIS de Bagnolet)

@ groupe conte animé par une orthophoniste et l'éducatrice spécialisée.(4 enfants moyens)

nouveaux groupes mis en place cette année:

@ groupe outils et matières animé par la psychomotricienne et une orthophoniste.(4 enfants moyens).

@ groupe corps et musique animé par la psychomotricienne et l'éducatrice.(4 enfants de la CLIS).

- Des prises en charge groupales élargies:

@ les groupes trimestriels s'adressant aux parents suivant l'âge de leurs enfants.(petits: de la naissance à l'entrée en école maternelle, moyens: scolarisés en école maternelle,grands: scolarisés en CLIS).

@ le groupe semi-annuel de fratries ouvert aux frères et soeurs des enfants suivis.

Certains groupes n'ont pas fonctionné cette année: groupe de contes des grands (M.Lemaire prenant le poste de direction),

groupe d'identité: aucun enfant ne

L'absentéisme est hélas encore très important: nous nous permettons de rappeler que toute prise en charge (groupale ou individuelle) fait partie du projet de soins de votre enfant : seule une grande régularité permettra d'aboutir....

Des réunions avec nos différents partenaires ont lieu très régulièrement.

@ Avec l'école PV Couturier: sont proposés :

- des synthèses régulières par enfant (au moins une fois par an et à la demande).
- une rencontre hebdomadaire direction du SESAD, directeur de l'école.
- une rencontre hebdomadaire institutrice/éducatrice qui voudrait faire un lien pour les entrants avec le travail réalisé l'année précédente en école maternelle.
- une rencontre hebdomadaire institutrice/orthophoniste pour travailler sur la lecture.

Ces différentes réunions sont toujours d'actualité pour le SESAD, mais très peu fréquentés par PVC !

@ Des synthèses au moins une fois par an avec les écoles maternelles de secteur où sont intégrés les enfants.

Participation aux CCPE..

@ Des réunions dans les crèches, haltes-jeux au moins une fois par an.

Nous avons ajusté nos interventions avec l'instance de médiation.

@ Des rencontres chaque fois que cela s'avère nécessaire avec nos collègues des services de soins: RASED, SSESD, CMP, ou d'autres différents thérapeutes...

Avec la DDASS nous avons mis en place les différentes modalités nécessaires pour l'extension et renégocié notre prix de journée: 550,44Francs.

Lors du dernier renouvellement de CDES nous avons élaboré quelques projets précis: partenariat auprès des familles, meilleure connaissance de notre service dans le secteur médico-social du 93....

Cette année plusieurs membres de l'équipe ont participé à des journées d'étude ou à des congrès dans le but d'améliorer leur compétence:

- Journées organisées par la FAIT 21 à Clermont Ferrand.
- Journée organisée par l'institut de puériculture
- Formation "corps et danse" qui a pu aboutir sur un groupe.

Nous sommes de plus en plus sollicitées par différents organismes (école en vue de formations ou d'informations, troupe de marionnettistes pour ajuster un spectacle, écoles qui envisagent d'intégrer dans les années à venir) :

- Structurer différemment l'équipe: l'augmentation du temps de psychomotricité et d'éducation spécialisée va nous permettre de repenser certains projets.

- Comment envisager le travail avec l'école PVC ? (Bien insatisfaisant pour tous) Réfléchir l'intégration avec toute l'école, rendre le suivi au SESAD moins dépendant du fonctionnement scolaire: lorsque l'institutrice est absente les prises en charge n'ont hélas que très rarement lieu!

COMPTE DE RESULTATS

	CHARGES				PRODUITS					
	Prévis. 98	Année 95	Année 96	Année 97	prévis 97	Année 95	Année 96	Année 97	prévis 97	
DON	4000	3675,17	3192,78	6153,33	3000	IVOIRE	7000,00	6982,00	4841,00	9084,00
ADHESION	3000	559,00	4820,00	3076,00	4000	BROCANTE	2000,00		1700,00	2083,00
ADHESION	3000	725,90	460,90	3566,30	500	ADHESION	14000,00	8300,00	11350,00	14050,00
ADHESION	3000	1147,00	2237,90	4302,10	2500	DON	10000,00	8100,00	40930,00	8267,50
ADHESION	3000	1390,90	2691,71	3516,53		CARTES	500,00	830,00	250,00	830,00
ADHESION	1500			1112,09		CD FAIT	300,00			320,00
ADHESION	25000		19200,00	26269,70	10000	FETE DE NOEL	18000,00		16050,00	18691,99
ADHESION	2500	1238,00	1439,30	2529,00	1500	DOCUMENTATION	500,00			150,00
ADHESION	8200	8200,00	8200,00	8200,00	8200	PRODUITS FINANCIER	5000,00	38473,00	20049,42	10410,18
ADHESION	500			406,00						
ADHESION	300			328,00						
ADHESION	1500			1293,78						
ADHESION	500	68,58	420,67	732,25						
ADHESION				300,00						
ADHESION				13908,49	20000					
ADHESION	15000	6706,70	13096,79	16153,95	15494					
ADHESION		10000,00								
ADHESION		28973,75	39410,37			RESULTAT EXERCICE				27960,85
ADHESION						(défictaire)				
ADHESION	2000									
ADHESION	73000	62685,00	95170,42	91847,52		TOTAUX	57300,00	62685,00	95170,42	91847,52

33

BILAN AU 31/12/97

	PASSIF			ACTIF		
	Année 95	Année 96	Année 97	Année 95	Année 96	Année 97
Produit de l'exercice	88100,81	117074,56	156484,93	1600	1600	1600
Produit de l'exercice	6734,52	19831,31	35985,26	85065,04	63139,42	47579,56
Produit de l'exercice	4284	1240	19171,08	2310,48	20870,47	14477,46
Produit de l'exercice				29459,76	48149,17	58909,17
Produit de l'exercice	28973,75	39410,37		9657,8	43797,18	61114,24
Produit de l'exercice						27960,85
Produit de l'exercice						
Produit de l'exercice						
Produit de l'exercice	128093,08	177556,24	211641,27	128093,08	177556,24	211641,28

BILAN D'ACTIVITES 1997 (et début 1998)

LE SESAD

L'année 1997 a été une année mouvementée et difficile. Comme nous l'avions évoqué lors de notre dernière Assemblée Générale, le Directeur que nous avons embauché en début d'année ne nous ayant pas donné satisfaction, nous avons dû mettre un terme à sa période d'essai. Peu de temps avant les vacances d'été, à la suite d'une deuxième série d'entretiens de recrutement, une autre personne a été retenue pour prendre la direction du service. Cette personne nous paraissait motivée, expérimentée, prête à travailler au sein d'une équipe comme celle du SESAD. Durant les vacances d'été, la candidate nous adressait un courrier de désistement pour raisons personnelles. Il nous fallait recommencer: annonces, dépouillement des candidatures, entretiens des sélectionnés, pour la troisième fois depuis le début de l'année. Parmi les candidatures, deux ont été retenues. L'une d'entre elle n'a pas donné suite pour des raisons personnelles, la deuxième était celle de Dominique Lemaire, orthophoniste au SESAD depuis sa création.

Toutes ces péripéties nous ont fait dépensé beaucoup d'énergie et de temps. Durant plusieurs mois, tous nos Conseils d'Administration ont porté sur ce recrutement de directeur. Nous avons réussi à "boucler" l'année grâce à la motivation et au professionnalisme de toute l'équipe. Aussi, la décision de recruter Madame Dominique Lemaire a été accueillie avec soulagement par l'ensemble de l'équipe.

Dans le même temps, le projet d'extension en place du SESAD, (de 30 à 45), accepté en CROSS en septembre 1995, avançait au niveau de la DDASS. Ce projet se met en place en ce moment, avec une première "tranche" de prise en charge de 7 enfants supplémentaires à compter du 1^{er} mai 1998. Ces enfants correspondent au profil des enfants accueillis depuis l'ouverture du SESAD, c'est à dire, âgés de 0 à 12 ans, porteurs de trisomie 21 ou présentant des potentialités analogues. L'association conserve sa position de ne pas exiger l'adhésion aux usagers, mais de se contenter de convaincre. Si le GEIST n'avait plus d'adhérents, le SESAD ne pourrait pas continuer à fonctionner. L'admission se fait toujours par la Commission Départementale d'Education Spéciale.

Madame Dominique Lemaire apportera les précisions complémentaires.

LA CLASSE

Comme je le reprecisais, la classe a été ouverte en mars 1992. Elle accueille au maximum 12 enfants âgés de 6 à 12 ans, porteurs de trisomie 21 ou présentant des potentialités analogues. Elle est située dans l'école Paul Vaillant Couturier à Bagnolet.

Depuis sa création, les enseignants, quelques fois débutants, se succèdent. La présence, depuis deux ans, de la même enseignante, à qui l'Education Nationale a proposé une formation continue pour se spécialiser, nous encourageait.

Cependant, sans avoir d'informations très précises, certains dysfonctionnements semblent persister. Manque d'intégration dans les classes banales, absence de documents permettant le déroulement des CCPE, sorties de l'ensemble de la classe sans avoir prévenu le SESAD.... Il est à rappeler que les enfants de la CLIS ont des séances de rééducation pendant le temps scolaire, et que chaque absence représente une séance perdue pour le SESAD.

Les parents des enfants de la CLIS sont avant tout des parents d'enfants scolarisés. Ils ont des devoirs mais ils ont aussi les mêmes droits que tous les parents d'élèves. L'orientation en CLIS n'est pas un acte de pitié et tout dysfonctionnement doit être signalé. Comment réagirait un parent d'élève x s'il n'avait durant l'année scolaire, aucun livret scolaire l'informant des progrès de son enfant? Comment réagirait un parent d'élève x si son enseignant se permettait de lui téléphoner à son domicile, à 21 h ou plus tard, pour l'informer de son absence du lendemain pour cause de grève? Comment les parents peuvent ils "caser" leur enfant dans ces conditions? Comment réagir en apprenant que certains enfants sont rentrés à leur domicile en taxi, sans que personne ne se soit assuré de la présence des parents? Ce ne sont que des exemples qui nous ont été transmis verbalement, quelques fois par des intermédiaires. Nous sommes en contacts fréquents avec l'Inspection d'Académie. Le GEIST peut, avec des informations précises et directes des intéressés, agir pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des enfants de la CLIS. ***Si vous avez constaté des difficultés, signalez les nous, il ne s'agit pas de faire de la délation, l'association intervient en son nom propre.***

Les enfants ne sont pas en CLIS pour faire plaisir aux parents, ni pour donner bonne conscience à qui que ce soit. Nous sommes, vous êtes en droit d'exiger un enseignement de qualité, un projet individuel précis, des objectifs adaptés aux besoins et aux compétences de chaque enfant, une évaluation trimestrielle des acquisitions de l'enfant. Nous sommes persuadés, après 6 ans de fonctionnement de cette classe, qu'avec un enseignant motivé et spécialisé, les enfants peuvent bénéficier pleinement de l'intégration scolaire.

LES CLASSES

Cette année encore, nous avons été sollicités par un professionnel pour un problème de déscolarisation d'un enfant porteur de trisomie 21 âgé de 7 ans. Il s'agissait d'une orientation en IME, qui n'avait pas pu aboutir, faute de place. L'enfant se trouvait au domicile depuis deux mois, sans solution. Nous avons alerté à la fois l'Inspection Académique et la CDES, et après plusieurs appels, une solution a été trouvée.

Un deuxième contact, a permis de proposer un stage en IME à un jeune de 14 ans qui n'avait jamais été scolarisé. Arrivant de l'étranger, puis de province, il avait toujours été sur liste d'attente. Le hasard a voulu que nous nous croisions, et après avoir contacté la CDES, une solution a été proposée rapidement. Nous n'avons pas de baguette magique, mais nous sommes convaincus qu'une association, reconnue dans un Département, a plus de chance d'être entendue, et d'obtenir satisfaction, qu'une famille isolée, ne connaissant pas forcément les méandres de l'administration Education Nationale.

CONTACTS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS

Cette année encore, nous accentuons les relations avec l'URAPEI, notamment au niveau local. Les échanges sont fréquents, quelques rencontres ont eu lieu en 1997. La FAIT 21 nous a sollicité pour la représenter au Conseil Consultatif National au premier trimestre 1998.

Une deuxième rencontre avec les GEIST d'Ile de France a eu lieu au premier trimestre 1998. Le Président, Monsieur MARION, et le Directeur, Monsieur CHAMPEAUX, étaient présents.

Les relations avec l'APAJH locale se multiplient. Nous avons adressé des courriers communs à l'Inspection d'Académie, en fév. début d'année 1998.

Cette année, les contacts avec la FCPE locale ont été, à nos yeux trop peu fréquents. Le recrutement du Directeur nous a probablement empêché de réaliser de véritables projets communs. Une deuxième difficulté est que aucun parent des enfants de la CLIS ne s'est présenté au Conseil d'Ecole. Cette instance est importante pour avoir des informations sur la vie de l'école. Parents, réfléchissez pour l'an prochain. Je tiens personnellement à rappeler que si aucun parent du GEIST n'avait été impliqué dès le départ dans la vie de l'école, cette classe aurait certainement été plus longue à ouvrir. La collaboration entre parents GEIST et parents FCPE a été et reste indispensable.

RELATION AVEC LA FEDERATION FAIT 21

1997/98 a été très constructif dans les relations FAIT/GEIST de Seine Saint Denis. Nous sommes en effet de plus en plus sollicités pour représenter la Fédération lors de différentes rencontres qui se déroulent sur Paris et sa région, présentation de la cassette vidéo " du mongolisme à la trisomie, à la cité des sciences, participation au comité consultatif national de l'UNAPEI, accueil pour la deuxième année consécutive de tous les GEIST d'Ile de France à Bagnolet. La FAIT 21 nous adresse aussi régulièrement des familles ou des professionnels, même extérieurs à notre département, pour des recherches d'information. Je pense qu'il s'agit là d'une reconnaissance évidente de notre travail.

Nous avons eu la chance de recevoir le Directeur de la Fédération, Monsieur Champeaux, qui a pu rencontré une partie de l'équipe du SESAD, le Directeur de l'école et l'enseignante de la CLIS.

Plusieurs d'entre nous participent aux différents congrès organisés par la FAIT 21. Cette année, des parents et administrateurs étaient présents à Limoges pour une réunion Présidents/Directeurs de service, à Clermont-Ferrand, pour les journées nationales qui ont regroupé 1200 personnes, et, plus récemment, à Niort, pour les rencontres parents/professionnels. La Présidente du GEIST de Seine Saint Denis a été sollicité pour témoigner de son expérience en matière d'annonce du diagnostic lors du congrès de Limoges.

RENCONTRES AVEC LES PARENTS

Certaines de ces rencontres vont devenir rituelles, comme la brocante d'Aulnay sous bois, la fête de Noël. D'autres sont ponctuelles, mais ont toujours rencontré un vif succès comme les conférences sur la Trisomie, récemment avec J.LONDON, ou l'organisation de sortie au théâtre.

RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS

Nous restons en statu-quo en ce qui concerne nos relations avec les maternités. Là encore, le temps consacré au recrutement du Directeur nous a empêché de solliciter les équipes. Nos contacts restent trop ponctuels.

En ce qui concerne nos relations avec l'Education Nationale, nous sommes régulièrement sollicités pour intervenir dans des stages de formation continue d'enseignants, de directeurs d'école, de psychologues scolaires ou secrétaires de CCPE. Ces interventions se font généralement sur une demi-journée, à l'Inspection d'Académie. Nous essayons de faire en sorte que deux administrateurs s'y rendent, ou bien un administrateur et un membre du SESAD.

Nos interventions à l'IUFM ont, semble-t-il, répondu aux attentes du Directeur, Monsieur HOEL, car, même si nous n'avons pas eu la chance de le rencontrer, celui-ci nous sollicite régulièrement pour participer à des formations de professionnels. Là encore, nous essayons d'être deux représentant de l'association. Nous avons acquis un support vidéo récent, réalisé par le GEIST du Puy de Dôme, sur l'intégration scolaire.

Depuis janvier 1998, après avoir signalé notre existence au maire adjoint de la ville de Montreuil, nous avons été sollicités pour faire partie d'un groupe de professionnels et associations ayant rapport avec le handicap. Ces réunions nous ont, dans un premier temps permis de nous présenter et d'échanger sur des difficultés précises. Ces réunions se déroulent environ toutes les six semaines. Nous essayons d'être représentés à chacune d'entre elles.

A ce jour, et à notre connaissance, trois administrateurs du GEIST sont membres titulaires ou suppléants de la CCPE de leur circonscription. Il s'agit pour nous de répondre au besoin de la présence de représentants d'association de parents pour la défense des intérêts des enfants.

ACTIONS PERMETTANT DE DEGAGER DES MOYENS FINANCIERS

Nos principales pistes restent les Editions Ivoire, et la brocante. Les Editions Ivoire ont été gérée cette année par Sylvie Bonifazi, administratrice. Nous espérons que ses disponibilités lui permettront de poursuivre l'an prochain, avec peut-être un soutien de l'un d'entre vous.

REMISE EN CIRCULATION D'INFO-GEIST

Nous remercions les rédactrices en chef des deux numéros de cette année. Là encore, manque de temps. Un soutien est indispensable pour une publication régulière.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour terminer ce bilan d'activités, nous précisons que, statutairement, le Conseil d'Administration se compose pour moitié de parents et de non parents d'enfants porteur de trisomie 21. Les réunions se déroulent environ une fois par mois. Nous avons, cette année, souhaité nommer des représentants locaux dans les villes représentées au CA. Le GEIST de Seine Saint Denis peut figurer dans les journaux locaux de Aulnay sous Bois, Bagnolet, Neuilly Plaisance, Les Pavillons

PROJETS 1998

LE SESAD

Même si l'année 1998 démarre de façon encourageante, le travail ne manque pas en collaboration avec le SESAD.

Nous devons travailler au bon démarrage de l'extension. Il faut recruter des enfants, du personnel, faire en sorte que l'équilibre financier soit satisfaisant. Cette difficulté risque d'être important en raison de la vacance du poste d'orthophoniste du début de l'année, des grèves des enseignants qui ont perturbé les séances. Nous avons demandé un rendez vous à la DDASS avant l'été pour exposer ces problèmes.

Les parents usagers peuvent nous aider à limiter le déficit en faisant en sorte que le plus de séances possibles aient lieu, que ce soit en période de grève ou en période de vacances.

Nous devons impérativement remettre en place le Conseil d'Etablissement qui est inexistant depuis plusieurs années. Il s'agit d'une instance légale ou des parents usagers sont représentés.

Nous espérons que la "nouvelle" Directrice sera suffisamment satisfaite de ses fonctions pour vouloir continuer avec nous.

LA CLASSE

Comme les années précédentes, nous avons pu constaté d'importantes lacunes dans le fonctionnement de la CLIS de Bagnolet. L'association ne peut et ne pourra agir que si elle est informée des dysfonctionnements avant la fin de l'année scolaire. Quoiqu'il en soit, une convention a été signée par l'IA et le GEIST lors de l'ouverture de la classe. Cette convention doit être redéfinie, pour nous permettre de voir nos exigences stipulées noir sur blanc. Nous nous emploierons cette année à réécrire cette convention.

La classe existe depuis 7 ans, il est grand temps qu'elle fonctionne de façon cohérente.

LES CLASSES

Là encore, nous ne pouvons agir que si nous sommes au courant des situations. Alors n'hésitez pas à nous solliciter.

Une réflexion est engagée pour demandée l'ouverture d'une UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) qui ferait la suite de la CLIS, en Seine Saint Denis.

CONTACTS AVEC LES AUTRE ASSOCIATIONS

Nous devons, en 1998, poursuivre les relations d'une part avec les grandes association type UNAPEI, et APAJH, tout en gardant nos spécificités.

Nous sommes sollicités pour aider à la création d'un GEIST à Paris Il est vrai que c'est une nécessité, car des familles Parisiennes nous contactent régulièrement pour recherches de structures d'accueil pour leur enfant.. Nous sommes prêts à aider des familles très motivées, mais nous ne pouvons pas créer nous même. Nous ne sommes que des bénévoles, et le temps dont nous disposons est très limité.

Une proposition nous a été faite par la FAIT 21. Il s'agirait d'organiser une rencontre régionale entre les GEIST d'Ile De France, avec, si possible, la participation des DASS et Inspecteurs d'Académie. Le motif de cette proposition est le constat d'une très grande disparité des services proposés aux famille d'enfants porteur de trisomie 21. Nous sommes, en Seine Saint Denis, les mieux équipés et il faudrait uniformiser les équipements de ce type sur la région Parisienne. Là encore, beaucoup de travail en perspective.

Nous devons reprendre un travail commun avec la FCPE locale. Les parents de la CLIS doivent être présents au conseil d'école. C'est un droit. Cela ne demande que peu de disponibilité et permet d'avoir un regard sur la vie de l'école. Cela ne concerne pas uniquement les membres du Conseil d'Administration.

RELATION AVEC LA FAIT 21

Nous devons faire en sorte d'être les plus disponibles possibles pour des participations aux divers colloques et congrès. La collaboration entre FAIT et GEIST est nécessaire pour tous. Nous serons peut-être sollicités prochainement pour l'organisation des rencontre Directeurs de Services/Présidents. La mobilisation doit dépasser le cadre des administrateurs. Nous avons besoin d'énergie.

RENCONTRES AVEC LES PARENTS

Les rencontres habituelles le resteront sans doute. Nous sommes à l'affût de nouvelles idées. Contactez nous.

Une réunion de parents, demandée depuis plusieurs mois sera programmée à l'automne.

RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNELS

Nous devons cette année relancer le équipes de maternités pour leur proposer des réunions d'information.

Nous devons rester le plus disponibles possibles pour répondre à l'Inspection d'Académie et à l'IUFM lorsque nous sommes sollicités comme formateurs. Cela nous permet de nous faire connaître par les enseignants du Département, et à moyen terme, de favoriser les intégrations.

Nous devons poursuivre, voir étendre nos participations aux CCPE.

Nous continuerons le travail démarré avec les structures de la ville de Montreuil. Les

ACTIONS PERMETTANT DE DEGAGER DE MOYENS FINANCIERS

Les Editions Ivoire, bien sûr, la brocante annuelle, nous avons besoin d'idées et d'énergie. Une seule personne ne peut pas tout faire.

Les adhésions devraient être de plus en plus nombreuses. Les familles des usagers devraient être convaincues qu'une association ne peut pas fonctionner sans fonds propres, et que sans l'association, le SESAD n'existerait pas. La cotisation peut paraître élevée, mais nous sommes à l'écoute d'éventuelles difficultés.

PUBLICATION D'INFO-GEIST

Nous aimerions arriver à une publication trimestrielle. Des informations sur la trisomie, bien sûr, mais aussi des petites annonces, des références bibliographiques, des propositions de sorties, des échanges d'expériences sont les bienvenues pour alimenter l'Info-Geist. Nous souhaitons que ce journal soit votre journal. Donnez nous vos idées.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme nous l'avons précisé dans notre convocation, nous avons besoin de nouveaux administrateurs, en particulier de non parents d'enfants trisomiques. Votre expérience, votre objectivité nous sont précieuses.

Pour terminer, nous devons voter ce soir pour

L'approbation du bilan financier, du bilan d'activités. .

L'élection du Conseil d'Administration

Donner pouvoir au (à la) Président(e) d'aller en recours contentieux en cas de besoin.

celui-ci 99